

**DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET D’INTERVENTION**

**SPORT NAUTIQUE DE L’OUEST**

17 chemin de Port Breton

44470 CARQUEFOU

Tél : 02 40 50 81 51

Mail : [info@snonantes.com](mailto:info@snonantes.com)

**GÉNÉRALITÉS**

● ZONE DE NAVIGATION

L’activité se déroule : Commune de Carquefou,

Plan d’eau de l’Erdre, 17 chemin de Port Breton

Principalement entre : Côté amont : goulet face au château de Nay

Côté aval : goulet face au château de la Gascherie

Les départs et arrivées se font à partir des berges de la base nautique du SNO, à Port Breton.

● ZONES DE REPLI OU D’ATTERRISSAGE

La zone de repli ou d’atterrissage est la berge de la base nautique du SNO. (**1** sur plan).

En cas d’urgence :

✓ en amont, un repli est possible sur la pelouse du lieu-dit La Gandonnière (**2**) ;

✓ en aval, un repli est possible sur la base nautique de l’Ancre (**3**) ;

✓ en aval, un repli est également possible sur la pelouse de Gachet (**4**).

● POSTES DE SÉCURITÉ

Le poste de sécurité (PC terre) de l’école de voile est le bureau d’accueil.

Ce bureau est situé dans le bâtiment « nef », sur la terrasse, à côté du club-house.

● MATÉRIELS DE SECOURS

Les matériels de secours se situent dans le bureau d’accueil et le club-house.

✓ Bureau d’accueil :

* Un téléphone fixe permettant d’appeler les secours se trouve sur le bureau de l’accueil ;
* Une V.H.F. de secours est en charge à proximité du bureau d’accueil.

Chaque moniteur est pourvu sur son bateau de surveillance d’une V.H.F. ;

* Une liste des numéros d’urgence est affichée dans le bureau d’accueil et en fin de ce document ;
* Un interrupteur déclenchant l’avertisseur d’alarme se trouve à droite à l’entrée du bureau accueil.

✓ Club-house :

* Une boîte pharmacie se trouve dans le placard haut derrière le bar ;
* Un DAE (défibrillateur) se trouve à côté du placard haut derrière le bar.

● CARBURANTS ET PRODUITS INFLAMMABLES

Les carburants des bateaux de surveillance sont stockés dans le « local essence » à côté du bâtiment école de voile.

Aucune réserve de carburant ne pourra être stockée hors de ce local, notamment dans le local technique de rangement des bateaux.

● MOYENS DE COMMUNICATION INTÉRIEURE ET SECOURS

Chaque moniteur est pourvu sur son bateau de surveillance d’une V.H.F.

Une V.H.F. de secours est en charge dans le bureau accueil.

Un téléphone fixe permettant d’appeler les secours se trouve sur le bureau de l’accueil.

Une liste des numéros d’urgence est affichée dans le bureau d’accueil et en fin de ce document.

Un interrupteur déclenchant l’avertisseur d’alarme se trouve à droite à l’entrée du bureau accueil.

● VOIES D’ACCÈS DES SECOURS EXTÉRIEURS

Les secours peuvent accéder par le chemin de Port Jean puis par le chemin de Port Breton.

Les pompiers et gendarmes peuvent accéder à la base nautique en bateau, par l’Erdre.

● LIEU DE RASSEMBLEMENT

En cas de déclenchement de l’avertisseur d’alarme, le lieu de rassemblement des stagiaires, et plus généralement du public, est fixé sur la terrasse face au club-house en bordure de la rive de l’Erdre.

2 exercices d’alertes/an devront être organisés par les moniteurs.

● LIAISON AVEC LES SERVICES PUBLICS

* POMPIERS : 18 (112 pour les portables)
* SAMU : 15 (Rappel : seul le médecin du SAMU est habilité à réguler à distance la prise en charge médicale d’une personne en détresse)
* POLICE : 17
* GENDARMERIE de Carquefou : 02 40 50 87 17
* PHARMACIE la plus proche : Galerie commerciale de Carquefou, rond-point de La Fleuriaye 02 40 50 99 70
* MAIRIE de Carquefou : 02 28 22 22 22

**MATÉRIELS DE SECOURS DISPONIBLES**

● BATEAUX DE SURVEILLANCE

Bateaux à disposition des moniteurs pour la surveillance de l’activité et secours éventuels :

🠺 6 NEW MATIC 3.70m équipés d’un moteur 15 CV essence.

Bateau mis à disposition du RTQ

🠺 1 semi-rigide Caribe 50 CV

● MATÉRIEL DE SÉCURITÉ EMBARQUÉ

Chaque bateau des stagiaires est équipé des matériels imposés par la législation : un gilet de sauvetage par personne embarquée adapté à la morphologie, un aviron, un bout de remorquage et une écope.

La présence à bord du matériel de sécurité nécessaire est vérifiée au début de chaque séance par le moniteur.

● MATÉRIEL DE PREMIERS SECOURS

Conformément au protocole national sur l’organisation des soins et des urgences dans les écoles (note du 29-12-1990, bulletin officiel n°1 du 6 janvier 2000), la trousse de premiers secours se trouvant dans le club-house comporte :

* Les consignes à tenir en cas d’urgence ;
* Un antiseptique
* Des compresses, des pansements, des bandes, ciseaux, couverture de survie…

Cette trousse de secours devra être vérifiée et mise à jour chaque début de mois par les moniteurs.

● MATÉRIEL DE LUTTE CONTRE L’INCENDIE ET SOINS AUX VICTIME

Des extincteurs sont disponibles dans les locaux dans différents endroits stratégiques.

Un DAE (défibrillateur) est disponible dans le club-house.

● MOYENS DE COMMUNICATION

Chaque moniteur est pourvu sur son bateau de surveillance d’une V.H.F.

Une V.H.F. de secours est en charge dans le bureau accueil.

Un téléphone fixe permettant d’appeler les secours se trouve sur le bureau de l’accueil.

Une liste des numéros d’urgence est affichée dans le bureau d’accueil et en fin de ce document.

Un interrupteur déclenchant l’avertisseur d’alarme se trouve à droite à l’entrée du bureau accueil.

**FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L’ÉCOLE DE VOILE**

● JOURS ET HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

Les séances encadrées ont lieu : Les mercredis de 14h à 17h

Les samedis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Le secrétariat est ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h45.

● CAPACITÉ D’ACCUEIL

La capacité d’accueil maximale est fixée à 70 stagiaires.

Les stagiaires peuvent être répartis sur les bateaux suivants :

* 30 Optimists
* 30 Lasers
* 3 J22
* 4 Vago
* 3 L’Equipe
* 6 420
* 6 Mini Ji (bateau adapté aux personnes handicapées)

Le nombre de bateaux effectivement mis en œuvre en même temps ainsi que le nombre de stagiaires embarqués est géré à chaque séance par les moniteurs en fonction des règlements locaux dépendant du nombre de moniteurs présents, du nombre d’accompagnants et des conditions météorologiques ou sanitaires (qualité de l’eau).

Des vestiaires, sanitaires et douches (filles et garçons séparés) sont mis à disposition des stagiaires. Ces équipements sont aux normes handicapés.

**ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DE LA SÉCURITÉ**

● SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES

3 moniteurs diplômés BEESVoile 1er degré ou BPJEPS.

● ZONE DE SURVEILLANCE

La zone de navigation comporte 3 zones :

* 1- Zone de navigation « surveillée et encadrée »
* 2- Zone de navigation « libre, régates et équipe compétition »
* 3- Zone dangereuse

Ces différentes zones sont visibles sur le plan des zones de navigations situé en annexe.

Les locaux école de voile et leurs abords ainsi que l’aire de la base nautique en général font également partie de la zone de surveillance.

● MESURES JOURNALIÈRES DE PRÉVENTION DES RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES ET QUALITÉ DE L’EAU DE L’ERDRE

Les moniteurs prendront connaissance chaque jour du bulletin météorologique (internet ou autres moyens) et veilleront le cas échéant aux consignes de sécurité sanitaire concernant la qualité de l’eau.

● CONDITIONS D’ÉVACUATION DU PLAN D’EAU

Toutes les rives du plan d’eau de l’activité sont accessibles en toute sécurité pour une évacuation d’urgence. Les secours peuvent accéder tant par les voieries que par la base nautique.

Les zones d’accès pompiers en véhicules sont :

✓ la berge de la base nautique du SNO (**1** sur plan « zone de repli » en annexe)

✓ en amont, sur la pelouse du lieu-dit La Gandonnière (**2**) ;

✓ en aval, sur la base nautique de l’Ancre (**3**) ;

✓ en aval, sur la pelouse de Gachet (**4**).

**ORGANISATION INTERNE EN CAS D’ACCIDENT**

● ALERTE AU SEIN DE L’ÉTABLISSEMENT

Chaque moniteur est pourvu sur son bateau de surveillance d’une V.H.F.

Une V.H.F. de secours est en charge dans le bureau accueil.

Un interrupteur déclenchant l’avertisseur d’alarme se trouve à droite à l’entrée du bureau accueil.

Les moniteurs sont en charge de déclencher les alertes et d’assurer la coordination des opérations de secours.

Les moniteurs sont en charge de commander l’évacuation du plan d’eau.

2 exercices d’alerte/an devront être organisés par les moniteurs.

● PERSONNEL DÉSIGNÉ POUR DÉCLENCHER L’ALERTE ET CODIFICATION

Les moniteurs sont en charge de déclencher les alertes et d’assurer la coordination des opérations de secours jusqu’à l’arrivée des services de secours.

L’accueil des services de secours se fera par le portail d’entrée principale de la base nautique. Les secours pourvus de moyens nautiques pourront intervenir directement par les berges desservant la base nautique.

● ADRESSE DU LIEU D’INTERVENTION DES SECOURS

Sport Nautique de l’Ouest

17 chemin de Port Breton

44470 CARQUEFOU

Joignable au 02 40 50 81 51

Fait à Carquefou, le 19 juin 2012

Le Président du SNO Les moniteurs diplômés de l’École de Voile

*Documents joints :*

* *Plan de la zone de navigation*
* *Plan de la zone de repli ou d’atterrissage*
* *Plan d’accès et circulation du site*
* *Plan d’intervention*